



Biel/Bienne, 22 novembre 2025

Communiqué de presse

L'avenir de l'Église catholique romaine dans le canton de Berne : un processus de changement s'impose

Dans les Paroisses, les Espaces pastoraux et les Collectivités ecclésiastiques du canton de Berne, un « processus de changement ou de transformation » s'avère nécessaire. C'est pourquoi le Parlement de l'Église nationale catholique romaine du canton de Berne a décidé, lors de sa session du 22 novembre 2025 à Biel/Bienne, d'allouer un montant de CHF 100'000.-. Cette contribution permettra d'entamer les premières étapes vers un accompagnement professionnel. Le Parlement a en outre approuvé une nouvelle convention de prestations avec la Maison des Religions et accepté le budget 2026.

Les responsables de la pastorale de l'Église catholique romaine sont conscients de la situation actuelle. Il manque des agents pastoraux. La participation aux Messes et aux célébrations est en recul dans certains lieux, et plusieurs collectivités ecclésiastiques constatent une diminution du nombre de bénévoles prêts à s'engager dans les instances. Parallèlement, le canton de Berne exige un niveau accru de professionnalisme de la part des Conseils des collectivités ecclésiastiques. Cette situation de départ nécessite des changements en profondeur.

Accompagnement professionnel pour les processus de développement

Les formes de la pastorale, les structures et les missions de l'Église doivent être repensées pour l'avenir. Le Vicaire épiscopal Ste-Vérène et le Conseil de l'Église nationale partent du principe que la mise en œuvre de ce « processus de changement ou de transformation » nécessitera à l'avenir des ressources supplémentaires. Les Paroisses, les Espaces pastoraux et les collectivités ecclésiastiques pourront, si nécessaire, être accompagnés par des spécialistes. C'est pourquoi le Parlement de l'Église nationale a approuvé une première contribution de CHF 100'000.-.

Contribution en faveur de la paix et du dialogue dans la société

Jusqu'à présent, l'Église nationale catholique romaine du canton de Berne soutenait l'Association de la Maison des Religions à hauteur de CHF 30'000.-. Le Parlement de l'Église nationale a décidé d'augmenter cette contribution de fonctionnement de CHF 20'000.-. En outre, une convention de prestations pour les années 2026–2031 sera signée.

Le budget 2026 est équilibré

Le Parlement de l'Église nationale a adopté le budget 2026. Avec des recettes de 22,57 millions de francs et des dépenses de 21,33 millions, le budget dégage un excédent de CHF 237'787.-.

En bref

Le Parlement de l'Église nationale a:

- décidé d'un soutien financier au projet « Développement de l'Église dans le canton de Berne »
- adopté le budget 2026
- pris connaissance du plan financier 2027–2029
- approuvé la Convention de contribution avec la Maison des Religions pour 2026–2031
- adopté une adaptation du « Règlement du fonds de bourses »

Pour de plus amples informations ou pour des interviews :

Charles Martig, Responsable de la communication,
Courriel: charles.martig@kathbern.ch, mobile : 078 661 08 25

L'Église nationale catholique romaine bernoise – une organisation aux multiples domaines d'activité

L'Église nationale catholique romaine du canton de Berne est l'organisation étatique et démocratique des quelque 147'000 catholiques romains du canton (état 2024). Elle représente l'interlocutrice officielle de l'État pour les questions catholiques et entretient une collaboration étroite avec la pastorale, c'est-à-dire la dimension spirituelle et accompagnatrice de l'Église.

Elle assume la responsabilité financière et administrative des tâches ecclésiales cantonales. Parmi celles-ci figurent la formation et la formation continue des catéchistes, l'aumônerie universitaire (aki), le travail parmi les jeunes (Jubla), la pastorale des communautés allophones ainsi que l'aumônerie en institutions spécialisées. Elle coordonne également l'aumônerie des hôpitaux, des prisons, du domaine de l'asile et sourdes ou malentendantes. Depuis début 2020, elle est en outre responsable de l'administration du personnel des quelque 100 agents pastoraux du canton de Berne.

L'Église nationale soutient de nombreuses organisations, telles que Caritas Berne et Jura, La Main Tendue Berne ou encore la Maison des Religions. Elle s'engage ainsi activement pour la préservation de la paix sociale et pour le dialogue interreligieux.